

## Déclaration CTSD 1er degré

Alors que le SNUDI-FO, avec sa fédération, avait martelé pendant 3 ans la nécessité absolue de recruter massivement des enseignants sous statut pour faire face à la pénurie de personnels, la surdité du gouvernement laissait entrevoir une rentrée scolaire extrêmement difficile, confirmée par les 4000 postes d'enseignants ouverts aux concours n'ayant pas été pourvus.

Dès le mois de juin, les candidats inscrits sur les listes complémentaires du CRPE se sont mobilisés pour être recrutés sous statut.

Dans l'académie de Clermont Ferrand, ils ont adopté une pétition qui a obtenu la signature de tous les inscrits de la liste complémentaire ainsi que de centaines d'enseignants et AESH des 4 départements. Pétition que FO a remis au Recteur avant les congés scolaires.

Pendant l'été, le SNUDI-FO s'est rendu disponible pour aider à la construction de la mobilisation :

- Le 24 août lors de la visio nationale plus d'une centaine de listes complémentaires de toute la France rédige un courrier au ministre signé par l'ensemble des organisations syndicales présentes rappelant leur exigence de recrutement sous statut de la totalité des listes complémentaires.
- Le 26 août, suite à l'annonce du ministère indiquant que les recteurs avait la possibilité de recruter les candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires afin de pourvoir les postes vacants. FO a immédiatement saisi le Recteur de Clermont pour exiger la mise en œuvre de l'annonce ministérielle et rappeler la revendication exprimée le 24 août lors de la visio nationale.
- Le 29 août, 18 candidats de la liste complémentaire du CRPE de Clermont Ferrand se réunissaient avec FO et décidaient de convoquer la presse pour une conférence le mercredi 31 août 2022 et d'appeler à un rassemblement le mercredi 7 septembre 2022 devant le rectorat de Clermont Ferrand
- **Le 30 aout, le rectorat de Clermont Ferrand est contraint d'annoncer l'appel à l'ensemble de la liste complémentaire du CRPE**

Le SNUDI-FO salue la mobilisation des candidats de la liste complémentaire qui n'ont rien lâché. Cette annonce constitue un recul du ministre au moment où le président Macron avait pourtant confirmé devant les recteurs sa volonté d'accentuer le recours aux contractuels et donc l'Uberisation de l'Ecole publique et la casse du statut.

C'est indéniablement un point d'appui pour l'ensemble des personnels pour obtenir satisfaction sur toutes les autres revendications. **Le SNUDI-FO rappelle à ce sujet que c'est suite à la grève massive du 13 janvier que le ministre Blanquer avait, lui aussi, été contraint, l'an passé, de recruter tous les candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires.**

Pour autant, rien n'est réglé ! Ce sont toujours des centaines de postes de professeurs des écoles, des centaines de postes d'enseignants du second degré, des centaines de postes d'AESH et d'AED qui manquent dans l'académie. **FO continue donc d'exiger les mesures d'urgences nécessaires pour éviter une année scolaire catastrophique, pour assurer tous les remplacements de personnels absents, pour annuler toutes les fermetures de classes, pour ouvrir toutes les classes et tous les postes nécessaires :**

- Le réabonnement des listes complémentaires à hauteur des besoins ;
- L'organisation immédiate de concours exceptionnels de recrutement de professeurs des écoles à Bac+3 pour faire face à la pénurie de candidats aux concours conséquence des mesures ministérielles ;
- La titularisation de tous les contractuels qui le souhaitent ;
- L'intégration de tous les enseignants titulaires en attente de mutation (INEAT/EXEAT)

Merci de votre attention.